



## **Présentation générale des rapports des groupes en vue du débat public**

Engagée le 21 mai dernier par le Président de la République, la première phase du Grenelle de l'environnement s'achève aujourd'hui par la remise des rapports des six groupes de travail constitués, augmentés des conclusions de deux intergroupes (sur les organismes génétiquement modifiés et les déchets), qui font l'objet de deux rapports particuliers. Près de trois cent trente participants ont apporté leur concours à ces travaux. 40 réunions plénières, complétées par 13 réunions sous forme d'ateliers et de nombreuses auditions, ont été organisées à partir du début du mois de juillet. Les rapports en restituent la tonalité aussi fidèlement que possible. Les travaux conduits appellent à ce stade plusieurs remarques d'ensemble qui, au delà du contexte général, reviennent sur les valeurs partagées et les conflits révélés par le processus, comme sur les engagements dont les lignes de force commencent à apparaître.

Le premier succès du Grenelle, au terme de cette première phase, tient dans le constat que celle-ci ait pu avoir lieu. Personne n'aurait parié qu'il était possible de parler de sujets aussi divers et symboliques que l'énergie, les OGM, les incinérateurs, les produits phytosanitaires ou les autoroutes, entre entreprises, syndicats, associations, élus locaux et services de l'Etat, de façon approfondie, courtoise, en vue de comprendre les positions de chacun et de faire valoir non des anathèmes ou des slogans, mais des convictions et des ambitions. La discussion a été approfondie et intense, mais le seul regret qui s'est exprimé est celui de sa brièveté, auquel s'ajoute le souhait de poursuivre le débat et de déboucher sur l'action.

Si des pans entiers du débat font désormais l'objet d'une approche commune, qu'il s'agisse des constats, des objectifs et des moyens, il n'a jamais été question, on le constate à la lecture des propositions contenues dans les rapports, de noyer les sujets les plus épineux dans un consensus vague sur des principes si généraux qu'ils en deviendraient éthérés. Le but n'était pas de rechercher une unanimité de façade, ni de dissimuler les difficultés, mais bien la recherche en commun des lignes de force d'une action collective, mobilisant chacun sur des constats partagés, des méthodes acceptées ou des objectifs jugés essentiels. Personne n'a aliéné ni n'aliènera ses valeurs, les exigences de son mandat ou de sa fonction : chacun s'est efforcé de dessiner l'espace commun où ils peuvent être mobilisés ensemble.

Deux constats fondamentaux sont partagés.

**Le premier est celui des risques attachés à la dégradation de l'état de notre planète :** on ne discute plus aujourd'hui de l'existence du réchauffement climatique, mais seulement de son ampleur, dont les conséquences a minima sont reconnues : à défaut d'action, les désordres causés par le réchauffement bouleverseraient notre vie, celle des peuples les plus déshérités plus encore ; elles compromettraient irrémédiablement notre potentiel de croissance et, partant, notre avenir ; de même, la dégradation de la biodiversité - entendue comme la capacité du milieu à faire vivre dans un équilibre dynamique les espèces de toute nature - est en passe d'atteindre des seuils au delà desquels l'emballement des phénomènes les plus néfastes les rendent non maîtrisables : ce n'est pas seulement une espèce ou une autre qui disparaît, c'est la capacité du milieu à être habité par elles -et donc par la nôtre- qui est en cause. Enfin, on a pu mesurer à l'aune de crises récurrentes les risques auxquels la pollution protéiforme de notre environnement exposait la santé, la capacité de la nature et des ressources essentielles - à commencer par l'eau et l'air - à supporter pareilles atteintes s'amenuisant.

**Le deuxième constat partagé est celui de l'urgence.** Agir vite est devenu impératif. Quelques années de dégradation supplémentaires ont un effet exponentiel sur les dommages induits, et si le pire n'est pas sûr, il arrive que ce qui survient soit plus grave que le pire scénario des prévisionnistes, comme le montre par exemple le rythme d'extinction d'espèces, ou la fonte des glaces. En revanche, quelques mois d'action résolue n'ont que très peu d'effets perceptibles immédiatement, il faut agir radicalement pour commencer à surmonter les difficultés et l'horizon du succès se compte en dizaines d'années, voire à l'échelle du demi siècle : il a fallu vingt ans de CFC pour percer la couche d'ozone, mais il faudra encore cinquante ans après ces vingt ans d'interdiction absolue pour la restaurer.

La conviction partagée des participants est que l'action est possible, que des solutions existent, et que ce que nous imposent ces constats n'est en aucune manière le repli sur soi, mais la mobilisation de la société française à la recherche d'une nouvelle frontière.

Ce qui est aujourd'hui mis en débat à l'initiative de chacun des groupes est donc un éventail très large de propositions : celui-ci reflète l'état atteint par le débat à ce stade.

On verra qu'il est des domaines dans lesquelles le consensus est ferme et total : la connaissance est complète ou s'en approche, les enjeux avérés, le mode d'action connu et accepté, les données de l'évaluation et l'horizon temporel partagés. On sait ainsi que les pesticides les plus toxiques ne peuvent plus être employés, qu'il faut donc les interdire rapidement, et qu'au delà, il faut engager un plan de réduction ambitieux en faveur d'une agriculture écologique et productive, ce qui suppose de trouver des solutions alternatives. On connaît aussi l'intérêt que notre pays aurait à développer l'agriculture biologique, mais aussi par symétrie les efforts d'organisation de la filière que suppose son décollage. On sait que la compétitivité des transports massifiés doit être restaurée pour réduire la part du transport routier dans les déplacements, et que cela nous impose de repenser notre politique des transports dans son ensemble : organisation du fret ferroviaire, développement des transports publics en site propre, révision des modalités d'examen et de l'ordre de priorité de nos projets d'infrastructures.

On sait que la mise en conformité des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement est un impératif, qu'un plan à 5 ans doit rattraper les retards accumulés, et que la restauration de la qualité de l'eau est à ce prix au moins ; on sait qu'il est possible de réduire la consommation d'eau là où cette ressource est mal utilisée. On sait que les principales formes de gaspillage d'énergie sont dans le bâti ancien, qu'il faut lancer dès aujourd'hui un plan ambitieux de rénovation et mettre en œuvre les techniques d'isolation et de maîtrise de la consommation les plus performantes. On sait enfin que rien de tout cela ne sera possible sans qu'une offre écologique réponde à la demande écologique ainsi créée : d'où l'importance que revêtent les initiatives des entreprises et la mobilisation des branches professionnelles, la formation, la capacité à innover, etc.

Sur d'autres points, la clarté des objectifs ne diminue pas la complexité de la matière, qui suppose que les interventions soient conduites avec précaution, la science mobilisée, les études d'impact évaluées et discutées. Modifier le signal prix dans une chaîne économique, parier sur les évolutions de comportements sociaux, mais aussi préserver un milieu que d'autres objectifs de même valeur appellent pourtant à exploiter de façon mesurée, partager des espaces en respectant leur vocation sans entraver le développement : autant de cas dans lesquels la complexité et les conflits ne doivent pas être sous-estimés, et où les incertitudes ne sauraient être un prétexte à l'inaction, mais inviter à l'humilité et à la critique, à la concertation, à la ténacité aussi.

Ailleurs, les appréciations divergent : sur les risques ou sur les conséquences, ou encore sur la façon de compenser ou de remplacer telle manière de faire ou de consommer, mais l'unité de vue demeure sur l'importance du sujet, la nécessité d'intervenir, et le besoin de recherche, de développement, et d'évaluation sur une nouvelle technologie, sur l'impact d'une taxe, sur la meilleure façon de remplacer un engrais. Des chantiers, devront être ouverts, la discussion continuer, avec un terme clair, des programmes d'expérimentation et de recherche lancés, le débat public conduit en vue d'aboutir. Il est vraisemblable que nous parviendrons ainsi à un accord sur la méthode, les principes et les objectifs et la recherche de nouveaux faits permettant des décisions éclairées et partagées dans des domaines très sensibles, comme les OGM, les biocarburants ou les incinérateurs. Ce constat ne doit en aucun cas paralyser l'action publique mais la guider.

Certains points, enfin, demeurent conflictuels, soit parce qu'ils touchent des valeurs profondes et antagonistes, soit qu'ils demeurent controversés y compris quant à la mesure scientifique de leur nature, soit encore que les priorités sont en conflit alors que les ressources sont rares. Il en va ainsi, par exemple, de la question des conflits entre les usages du foncier.

Il va de soi que l'Etat prendra ses responsabilités, et que beaucoup est attendu de lui - d'abord qu'il restaure, là où elle est devenue faible ou incertaine, la crédibilité de sa parole et de son action- ce qui passe par la transparence, le débat, la confiance dans le recours à la confrontation des idées, des faits, des expertises et des expériences. Une nouvelle gouvernance, une compréhension partagée des enjeux sont demandées : elles devront être établies. C'est aussi pourquoi, à l'issue du débat, il faudra que l'ultime discussion des grands axes d'une politique, faite de mesures immédiates et d'engagements sur des objectifs, des méthodes et des moyens, débouche sur une prise de décision politique clairement assumée.

Croire qu'il revient à l'Etat de choisir et d'agir seul serait néanmoins un choix de confort et une erreur grave. Le milieu qui se dégrade et l'environnement qui s'abîment sont les nôtres. Nous en sommes collectivement responsables ; chacun, bien sûr à la mesure de ses facultés, et l'Etat sera garant, et de la solidarité des personnes et des territoires, et du caractère équitable de la répartition des efforts comme de la sanction de l'irresponsabilité. Mais seule la multiplication des actions, à chaque niveau, par et dans les entreprises, dans les territoires, à chaque instant de la vie quotidienne comme dans les choix de vie les plus structurants, peut amorcer la mutation.

Est-il nécessaire d'ajouter que notre action ne sera efficace qu'à la condition d'être suivie par nos partenaires ? Notre pays, s'il doit développer une action exemplaire, ne peut pour autant se permettre l'isolement : celui-ci n'est ni souhaitable en soi, ni même à sa portée. La compétitivité des entreprises confrontées à la concurrence internationale et le pouvoir d'achat ne doivent être fragilisés. C'est la raison pour laquelle la mise en oeuvre de bon nombre de mesures préconisées dans les rapports est conditionnée par un relais efficace de notre diplomatie aux plans européen et international. Cette contrainte, naguère apparemment insurmontable, se desserre peu à peu à la faveur d'une prise de conscience planétaire des problèmes : le moment est venu de s'appuyer sur cette dynamique pour être entendus de nos partenaires.

Nous n'allons pas changer de société, la France restera une société de liberté, traversée de clivages et de contradictions, riche de différences. Nous allons changer de mode de développement et ne rien abandonner de nos ambitions de croissance ou de progrès, mais les rendre possibles pour les générations à venir en corrigeant nos comportements, en changeant nos manières d'être, de nous déplacer, d'habiter, de produire et de cultiver. Nous ne progresserons dans cette voie qu'au prix d'une mobilisation parallèle de notre recherche et des capacités d'innovation des secteurs publics et privés au service de l'environnement : il ne faut pas que la France soit en retard dans la course aux brevets de demain pour la séquestration du carbone, les véhicules électriques, ou encore les techniques de maîtrise de l'énergie.

Les propositions contenues dans les rapports des groupes dessinent des chemins possibles : il faut les discuter, car nous pourrions en emprunter d'autres, corriger des tracés et suggérer d'autres itinéraires, mais il est temps de commencer.

La brièveté des débats et la prise de décision urgente qui s'impose n'empêcheront nullement de continuer à chercher les meilleurs voies et moyens de nos ambitions pour l'environnement, de les discuter en Europe, de les présenter à nos partenaires et de partager avec eux les efforts ou les secondar.